

LES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE 2013

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU NORD	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

ÉDITO



VOUS AVEZ ENTRE LES MAINS LA PLAQUETTE ISSUE DE LA 2^e ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION DE LA BASE D'OBSERVATOIRE SENACS ANIMÉE PAR LA CAF ET LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD, AUQUEL 70% DU RÉSEAU A CETTE ANNÉE RÉPONDU.

Elle vise à expliciter et valoriser l'action menée au quotidien par les centres sociaux, à conduire un travail d'anticipation et de prospective pour mieux accompagner les évolutions des populations et des territoires. Aussi pour ce faire, il est fortement rappelé aux partenaires centres sociaux la nécessité de compléter annuellement la base SENACS dans l'intérêt d'une analyse pertinente et fiable.

La plaquette de présentation des résultats s'inscrit dans le contexte de mise en œuvre de la nouvelle circulaire Cnaf de juin 2012 sur l'Animation de la vie sociale et du partenariat réaffirmé entre la Caf du Nord et la FCSN, qui ont signé pour la période 2013-2016 un protocole de partenariat visant à :

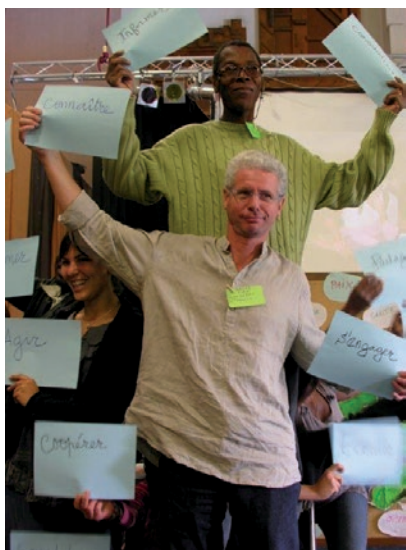
- renforcer le développement social comme levier de transformation des territoires et de lutte contre les différents facteurs d'exclusion et de discriminations sociales, économiques, culturelles et territoriales ;
- développer des relations et des solidarités entre les milieux sociaux, les cultures, et les âges ;
- renforcer le pouvoir d'agir des habitants, la capacité d'initiative des individus et de leurs familles ;
- intégrer et accompagner les évolutions et mutations des familles.

Les données présentées ici témoignent que face à la prégnance des fragilités financières, économiques et sociales actuelles, et au sentiment de fatalisme qui en découle, les centres sociaux se veulent des espaces qui contribuent sur les territoires à retisser au quotidien du lien social et « fabriquer des possibles ». Et cela en partant d'une ressource et d'une énergie essentielles : celles des habitants eux-mêmes, dont les centres sociaux visent à augmenter ces prochaines années le « pouvoir d'agir » sur leurs conditions de vie, comme ils l'ont réaffirmé lors de leur congrès national à Lyon en juin 2013.

Lydie LIBRIZZI, Présidente de la Caf du Nord
Michel BRULIN, Président de la FCSN

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

**SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION,
LE CENTRE SOCIAL, C'EST :**



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, **et dans des partenariats de territoire**.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF :

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

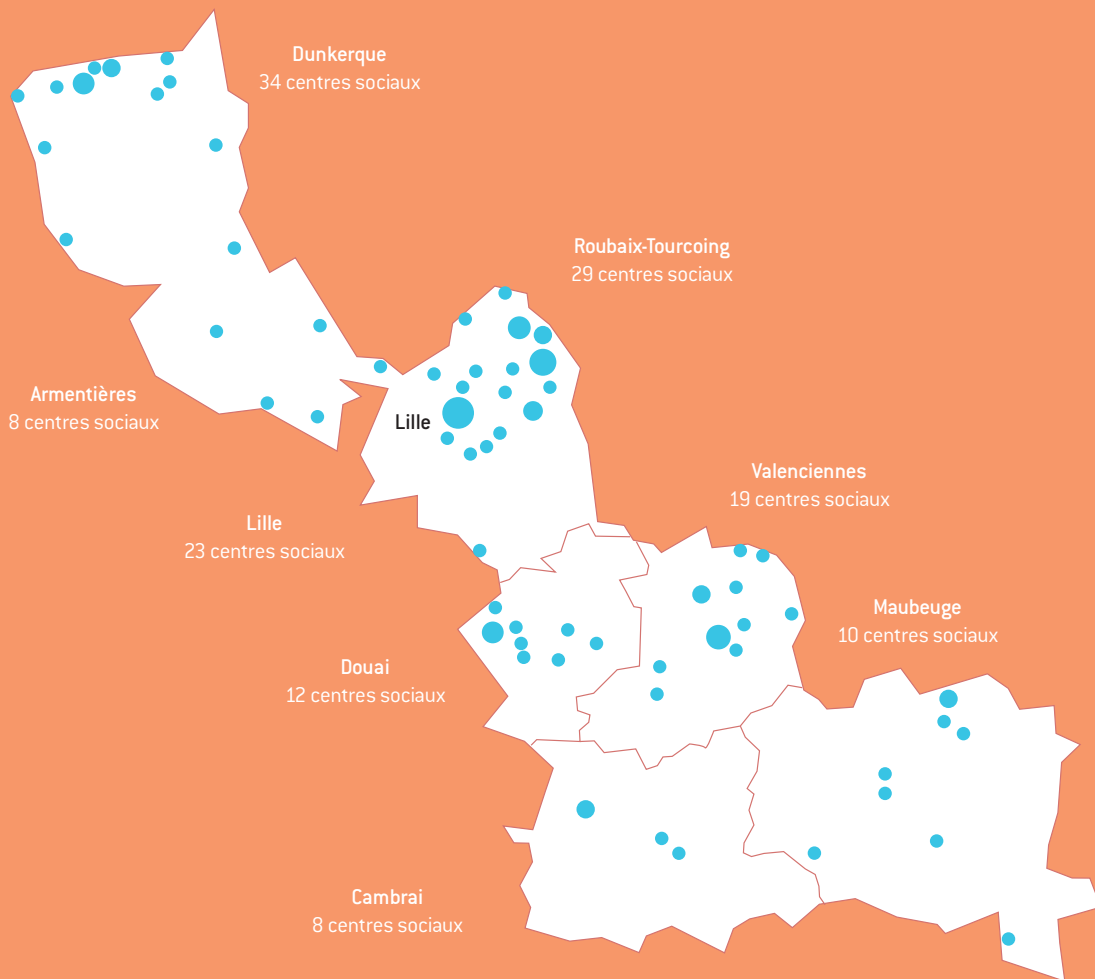
Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD PAR COMMISSION TERRITORIALE CAF



Répartition géographique des **143** centres sociaux concernés par l'enquête.

PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET DÉFINI TOUS LES 4 ANS



L'agrément d'un centre social est prononcé par la Caf pour une durée maximale de quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants.

L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants.

Circulaire Animation Vie Sociale (AVS) de juin 2012

87% des centres sociaux du Nord ayant répondu ont un agrément pour 4 ans.

DES PROJETS EN PHASE AVEC LES TERRITOIRES



88% des centres sociaux interviennent en milieu urbain, sur des territoires communaux et de quartier.



70% du réseau du Nord est en territoire POLITIQUE DE LA VILLE.

Néanmoins, on observe ces dernières années un développement de centres en milieu rural avec des créations de structures sur le Cambrésis, la Flandre Maritime et le Douaisis avec, pour certains, un fonctionnement adapté et novateurs de type « éclaté » et « intercommunal ».

Pour appuyer ce développement, un nouveau partenariat s'est construit avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

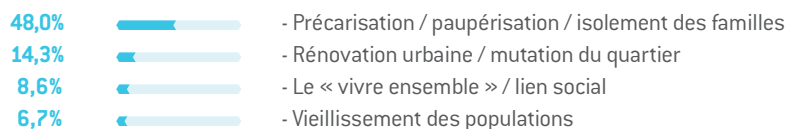
91% DES CENTRES SOCIAUX DU NORD SONT ASSOCIATIFS

50 centres sociaux sont portés par des associations de gestion : comités d'usagers, conseils de maison ou autres. C'est une caractéristique du Nord d'avoir une très grande

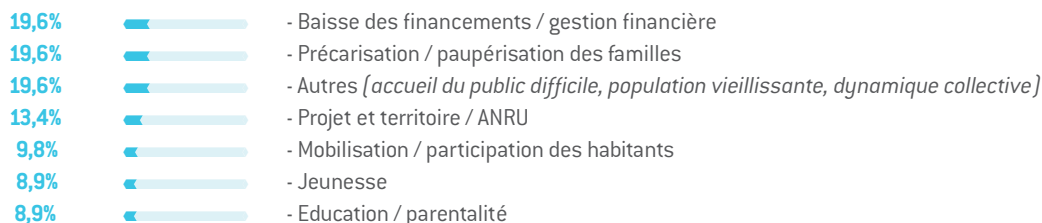
majorité des centres sociaux en gestion associative, avec une proportion importante d'associations gérant plusieurs centres sociaux.

PROJET : GÉNÉRALITÉS

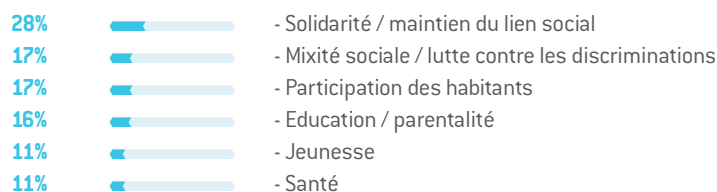
COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?



COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE POUR VOTRE CENTRE SOCIAL CETTE ANNÉE ?



QUELS SONT LES AXES PRIORITAIRES DU PROJET SOCIAL EN COURS ?



DES PROJETS EN ADÉQUATION AVEC LES PROBLÉMATIQUES DES HABITANTS

Les résultats 2013 sont sensiblement identiques à 2012. Les questions de la précarité, de l'isolement des familles et la problématique du « vivre ensemble », croisées aux difficultés financières des centres, demeurent de grandes préoccupations. L'enjeu permanent de la mobilisation des habitants et des bénévoles demeure toujours une difficulté, de même que les questions liées à l'éducation et la parentalité.

En revanche, l'analyse démontre des évolutions : l'impact du vieillissement des populations est une préoccupation nouvelle ainsi que l'impact des programmes de rénovation urbaine. Il serait intéressant d'analyser les effets de l'ANRU dans les projets des centres, d'autant que la question « territoire et projet » apparaît récurrente.

PROJET

L'IMPLICATION DES CENTRES SOCIAUX NORDISTES DANS LES CHAMPS DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE EST SUPÉRIEURE AUX MOYENNES NATIONALES.

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE



91% des centres sociaux agissent dans le domaine de la **PETITE ENFANCE**,

exclusivement dans le cadre d'ALSH.

Les centres de la Flandre Maritime et de la métropole offrent davantage des actions et services relatifs aux modes de garde du jeune enfant (Relais d'assistantes maternelles, établissements d'accueil du jeune enfant). *(85% au niveau national)*



99% des centres sociaux agissent dans le domaine de l'**ENFANCE (6 - 11 ANS)**.

Les actions sont exclusivement des ALSH et de l'accompagnement à la scolarité. *(72% au niveau national)*.



99% des centres sociaux agissent dans le domaine de la **PRÉ-ADOLESCENCE (11-13 ans) et de l'ADOLESCENCE (13-16 ans)**.

Les activités culturelles et sportives sont le moteur des actions en direction des 11-13 ans. En direction des plus grands, s'y ajoute l'accompagnement de projets comme vecteurs des actions. *(71% et 74% au niveau national)*

FAMILLES ET PARENTALITE



92% des centres sociaux mènent un **PROJET FAMILLES** sur leur territoire.



95% des centres sociaux menant un **PROJET FAMILLES** travaillent autour de l'axe de la **PARENTALITÉ**.

Les actions visent à valoriser les compétences des parents, à les conforter dans leur rôle d'éducateur et de favoriser les relations parents/enfants.

Différents types d'actions permettent cet accompagnement dans les centres sociaux du Nord :

92%		Accueil Parents-enfants
89%		Actions familiales
75%		Loisirs collectifs en famille
65%		Projets de départs en vacances
64%		Groupes d'échanges
64%		Actions d'accompagnement
12%		Manifestations festives

PROJET

JEUNES ET JEUNES ADULTES : INSER- TION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

À travers la mission de l'animateur d'insertion et de lutte contre les exclusions (AILE), financée par le Conseil Général, on observe :

- un appui important à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes,
- un accompagnement des actions et des projets à l'initiative des jeunes.

ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES



73% des centres sociaux accompagnent au moins 3 projets à l'initiative des jeunes *(40% au niveau national)*.



74% des centres sociaux accompagnent au moins 3 actions ou projets à l'initiative d'habitants. *(41% entre 3 et 5 actions, 33% plus de 5 actions)*.



22% des centres sociaux ont accompagné des actions qui se sont autonomisées en 2011 *(activités de loisirs et culturelles, animations de quartier, associations de parents)*.

SUR LE TERRAIN, DE L'ÉCOUTE ACTIVE AUX PROJETS DES HABITANTS



50% des centres sociaux prennent part à des actions en lien avec les habitants et construites autour d'un travail d'écoute « hors les murs ».

Thèmes : santé, amélioration du cadre de vie, logement, vivre ensemble.



64% des centres sociaux sont associés à des actions collectives portées par des habitants : actions festives de quartier, collectifs d'habitants, projets développés dans le cadre des Fonds de participation des habitants (FPH), actions portées par des associations caritatives ou de parents d'élèves.

FAVORISER L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS LES PROJETS

74 HABITANTS sont consultés en moyenne dans chaque centre social sur la mise en œuvre de projets.

20 HABITANTS sont associés en moyenne au processus de décision relatif à des projets, dans chaque centre social.

ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

AU DELÀ DES ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET DE LOISIRS, LES CENTRES SOCIAUX SONT EN PRISE DIRECTE AVEC DES ENJEUX DE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS. AINSI SE METTENT EN PLACE DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DES ACTIONS CONCRÈTES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DES HABITANTS.



88% des centres sociaux ont une action autour de la **SANTÉ**.

Permanences PMI, actions de promotion de la santé, participation aux campagnes de prévention ou de dépistage...
(73,4% au niveau national)



51% des centres sociaux ont une action autour de l'**INTÉGRATION DE NOUVEAUX HABITANTS**.

Accueil au centre social, visites, fêtes et animation de quartier...
(48% au niveau national)



83% des centres sociaux ont une action autour de la **LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT, L'EXCLUSION**.

Remobilisation des personnes à travers une dynamique participative de groupe, ateliers pour lever les freins à l'emploi...
(69,7% au niveau national)



42% des centres sociaux ont une action autour du **HANDICAP**.

Actions mises en place dans le cadre de l'expérimentation nationale « culture et handicap »...
(34,4% au niveau national)



82% des centres sociaux ont une action autour du **VIEILLISSEMENT**.

Actions pour accompagner la transition qu'est la retraite, prévenir les ruptures, lutter contre l'isolement social, favoriser les échanges entre les générations et le rôle social des personnes retraitées...
(54,3% au niveau national)



39% des centres sociaux ont une action de l'**ACCÈS À L'EMPLOI**.

Chantiers jeunes, accueil de partenaires (mission locale), accompagnement des personnes dans la recherche d'emploi (rédaction CV)...
(44,2% au niveau national)



58% des centres sociaux ont une action autour du **LOGEMENT et de l'HABITAT**.

Appropriation des nouveaux logements dans le cadre de la démarche ANRU, soutien collectif d'habitants ...
(43,5% au niveau national)



27% des centres sociaux ont une action autour du **TRANSPORT**.

Projets collectifs (co-voiturage ...), services (bus à disposition), réflexion sur les modes de transport...
(23,4% au niveau national)

PARTENARIATS

UNE DES DIMENSIONS DU CENTRE SOCIAL EST DE MOBILISER
DES PARTENARIATS À DIFFÉRENTES ÉCHELLES.

DIALOGUE ÉLUS-HABITANTS EN ACTES



LES CENTRES SOCIAUX SONT DES ESPACES PRIVILÉGIÉS POUR LE DIALOGUE ENTRE LES HABITANTS ET LES ÉLUS, VOIRE AVEC D'AUTRES PARTENAIRES.

Espaces de démocratie, ils contribuent à la citoyenneté. Les temps de rencontres avec les élus sont nécessaires pour construire et aborder des questions concernant la vie quotidienne des habitants, le projet et les actions.

2,2 RENCONTRES ÉLUS/HABITANTS

en moyenne dans chaque centre social,
- soit 203 rencontres pour les 92 centres
ayant répondu à la question.

Ainsi, grâce à l'action des centres sociaux et aux espaces créés, les habitants deviennent des acteurs de démocratie participative.

Les thèmes des rencontres : cadre de vie et vie de quartier, aménagement urbain (ANRU), projet du centre...

AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS



77% des centres sociaux sont partenaires
d'associations d'habitants.

Ce sont des associations de parents d'élèves, des associations de quartiers, des associations sportives et culturelles, des associations de consommateurs.

LES CONVENTIONNEMENTS LOCAUX AVEC LES PARTENAIRES

Dans le Nord, des conventions pluri-partenariales pluri-annuelles se sont développées sur la durée du contrat de projet ; elles impliquent les principaux partenaires institutionnels du centre social : Caf, Département, Ville, Fédération des centres sociaux.

70% des centres sociaux environ sont concernés par ces contrats qui peuvent être à l'échelle d'un centre social ou de plusieurs centres sociaux (Lille, Dunkerque...). Ces contrats, soutenus et préconisés dans la nouvelle circulaire AVS, visent à formaliser le partenariat et l'engagement financier des partenaires de façon à assurer stabilité et sécurité financière aux structures.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

LE BÉNÉVOLAT, UNE RÉALITÉ INCONTOURNABLE POUR LES CENTRES SOCIAUX

1 617 BÉNÉVOLES DU PROJET

- soit 17 habitants associés aux instances de pilotage en moyenne par centre social.
(CA, comités d'usagers, conseils de maison...)
(sur les 98 centres ayant répondu)

2 160 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ

- soit 22 habitants bénévoles d'activités en moyenne par centre social.
(sur les 98 centres ayant répondu)

S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT, C'EST DONNER DU TEMPS

552 heures de bénévolat au service du pilotage en moyenne par centre social.

2 017 heures de bénévolat au service des activités en moyenne par centre social.

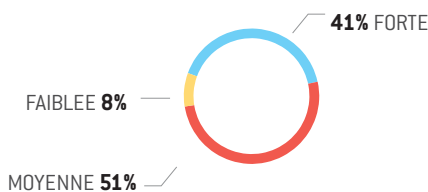
S'ENGAGER BÉNÉVOLEMENT, C'EST POUVOIR DÉCIDER



11 RÉUNIONS par an de l'instance de pilotage en moyenne dans chaque centre.

12 HABITANTS participent régulièrement.

Pour les centres sociaux du Nord, l'intensité de la participation dans les débats d'instance est jugée :



VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

LA FORMATION DES BÉNÉVOLES, UN ENGAGEMENT DES CENTRES SOCIAUX



36% des centres sociaux ont permis à leurs bénévoles pilotes de suivre une formation,
- soit 175 personnes formées en 2011.



47% des centres sociaux ont fait dispenser une formation en faveur des bénévoles d'activités,
- soit 265 personnes formées en 2011.

LA FÉDÉRATION, ACTRICE DE LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

124 BÉNÉVOLES ont été formés par la Fédération des centres sociaux du Nord en 2011 :

- **67 BÉNÉVOLES** formés principalement à la vie associative, au rôle et à la fonction d'administrateur,
- **57 BÉNÉVOLES** formés avec 51 salariés pour mieux coopérer dans le cadre du renouvellement ou du pilotage du projet.

PAROLE D'UN BÉNÉVOLE FORMÉ DANS LE CADRE D'UN RENOUVELLEMENT DE PROJET

« La formation a permis une découverte mutuelle, un rapprochement des bénévoles et salariés, une confrontation de point de vue différents.

C'est aussi une participation active à tous les stades de la construction du projet, c'est très formateur. »

FONDS DE FORMATION

« Les centres sociaux se sont dotés d'un fonds financier dédié à la formation des bénévoles au sein de la fédération des centres sociaux, appelé FOSFORA.

Ce fonds, à cotisation obligatoire, permet de financer la conception des formations et leur réalisation afin que le tarif ne soit pas un obstacle à la formation. C'est ainsi que de nombreuses formations permettent d'accompagner la montée en qualification des acteurs bénévoles des centres ».



RESSOURCES HUMAINES

LE CENTRE SOCIAL ÉLABORE ET RÉALISE SON PROJET GRÂCE AU CONCOURS D'UNE MULTITUDE D'ACTEURS. IL Y A À LA FOIS DES BÉNÉVOLES (D'ACTIVITÉS OU ADMINISTRATEURS) ET DES SALARIÉS (DE L'ASSOCIATION OU MIS À DISPOSITION PAR UN PARTENAIRE).

DES ÉQUIPES MULTIFORMES

Les emplois et les fonctions se répartissent ainsi :

19% PILOTAGE

soit 307 ETP (105 pour la direction, 157,5 pour l'accueil et le secrétariat, 45 pour la comptabilité)

70% ANIMATION, ACCOMPAGNEMENT, ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

soit 1 145 ETP

47 SALARIÉS

en moyenne par centre
soit 4680 salariés au total

17 ETP¹

en moyenne par centre
soit 1649 ETP au total
(pour 99 réponses)

¹ ETP : équivalent temps plein

LE RECOURS À DES EMPLOIS AIDÉS



86% des centres sociaux salarient au moins un emploi aidé parmi le personnel salarié. Malgré la disparité des aides aux postes, les centres font de l'intégration vers l'emploi.

30%

des salariés sont employés en CDI.

Ce taux s'explique par le salariat ponctuel d'animateurs en ALSH.

LA COMPLEXITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

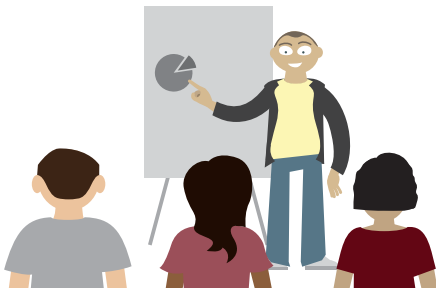
Pour les centres sociaux, parler de complexité des ressources humaines se justifie au moins par deux raisons :

- un nombre important de **salariés à temps partiel**,
- des **missions partagées entre salariés et bénévoles**.

Cette complexité est une richesse mais également une difficulté pour que chacun trouve et prenne sa place au service d'un projet commun.

RESSOURCES HUMAINES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE : DE L'ENGAGEMENT À LA RÉALISATION



629 ACTIONS DE FORMATION prévues en 2011
621 ACTIONS DE FORMATION réalisées en 2011
- dont 17% étaient diplômantes.

Parmi les formations diplômantes:

- 50,5% DEJEPS* / DESJEPS
- 12% BAPAAT* / BPJEPS
- 7,5% BTS / Licence
- 6,5% Auxiliaire petite enfance / CAP petite enfance
- 5,6% Master / CAFDES
- 4,7% DE éducateur spécialisé / EJE
- 13% Autres

LA DIRECTION DES CENTRES SOCIAUX

OCCUPATION DU POSTE DE DIRECTION DEPUIS 2000



66% 1 à 2 personnes différentes

34% 3 personnes différentes ou +

Les changements de direction sont plus fréquents dans les centres sociaux en regroupement (*mobilité interne à l'association*).

DIPLÔMES DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES

42% des directrices et directeurs
ont un diplôme universitaire dont :
5,5% DUT carrières sociales
6,6% licence
30% maîtrise / master/ DESS

36% sont diplômés de la filière animation
(*DEDPA, DEFA, DESJEPS*)

18% sont diplômés du travail social
(*éducateur spécialisé / EJE / CAFDES / CAFERUIS*)

4% sont diplômés d'un autre secteur

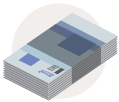
DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
DESJEPS : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technique
BPJEPS : Brevet Professionnelle de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
DEFA : Diplôme d'État relatif aux Fonctions d'Animateurs

CAFDES : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale

CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsabilité d'Unité d'Intervention Sociale

FINANCES

BUDGET MOYEN



615 000 € sur la France.
833 200 € dans le Nord.
 (sur 97 réponses)

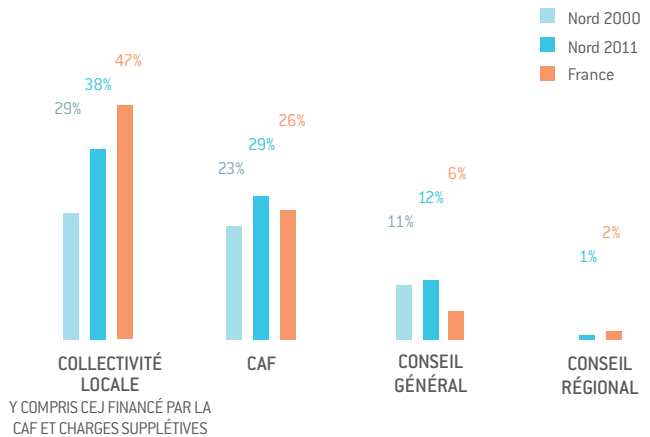
On note de fortes disparités d'un territoire à l'autre : (moyennes territoriales)

Budget minimum pour un centre social
507 887 € à Cambrai.

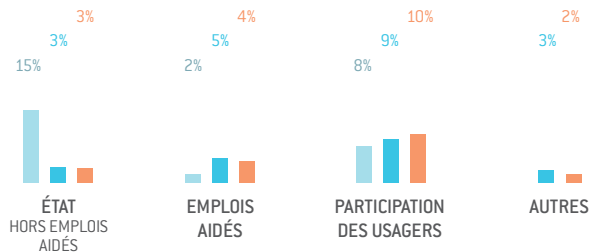
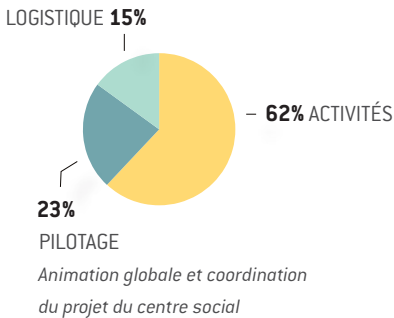
Budget maximum
1 208 268 € à Roubaix.

FINANCEURS

Remarque : ces chiffres sont à prendre avec beaucoup de réserve : nombre de répondants inférieur à 2012, incohérences et anomalies pour certaines réponses.



RÉPARTITION DES CHARGES



L'engagement des différents financeurs dans le Nord reste globalement identique d'une année sur l'autre. Avec un budget moyen de 833 200 euros, on observe pour les centres sociaux une hausse des dépenses de pilotage (de 20,8 à 23%). À l'échelle nationale, les collectivités territoriales de référence contribuent pour près de 10 points de plus au budget des centres.

Inversement le Conseil général du Nord abonde pour plus du double de la moyenne nationale. À l'échelle infra-territoriale, les centres sociaux de la métropole se démarquent par des budgets supérieurs à la moyenne départementale. Les centres de la Flandre maritime sont davantage soutenus par les collectivités en comparaison des autres territoires

[51% sur la DT de Dunkerque, 15% sur la DT de Cambrai, 23% et 27% à Maubeuge et Valenciennes]. Pour les autres financements, la photo est quasi homogène sauf sur le territoire de Cambrai où la participation du Conseil général et des usagers est supérieure et sur le territoire de Roubaix avec un soutien Caf sur ses fonds locaux plus important.

FICHE D'IDENTITÉ

NORD

143 CENTRES
AGRÉÉS PAR LA CAF

95% ADHÉRENTS
À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

101 CENTRES
PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

**2160 BÉNÉVOLES
D'ACTIVÉS**
2017 H DE BÉNÉVOLAT
EN MOYENNE

4 697 SALARIÉS
17 ETP EN MOYENNE

740 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES
77% EN PARTENARIAT AVEC
DES ASSOCIATIONS D'HABITANTS

**1 617 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**
552 H DE BÉNÉVOLAT
EN MOYENNE

80,8 M€ DE BUDGET CUMULÉ
833 200€ EN MOYENNE PAR CENTRE

2,2 DÉBATS ORGANISÉS
ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT :
59% ENTRE 1 ET 3 MOIS*

** LA PRÉCONISATION TRADITIONNELLE POUR
UNE STRUCTURE CENTRE SOCIAL EST DE 3 MOIS
MINIMUM, 5 MOIS MAXIMUM.*

Le projet SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes¹.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004. Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Elle est le fruit d'une démarche partenariale soutenue par la Cnaf et la FCSF.

En 2013, 1161 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2011 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter » selon les principes exprimés par Patrick Viveret dans « Reconsidérer la richesse ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Vous venez de prendre connaissance des résultats de l'Observatoire des centres sociaux 2013 à partir d'une photographie des données 2011. Afin de poursuivre ce travail d'analyse et de garantir la valorisation de l'action menée au quotidien, les centres sociaux sont invités à compléter la base 2014 dès le mois d'octobre 2013.

Coordonnées :

Fédération des Centres Sociaux du Nord

Centre Vauban

201, rue Colbert

59 000 Lille

Tél. 03 20 79 98 70

Caisse d'Allocations Familiales du Nord

59863 LILLE Cedex 9

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

¹ *Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes*

Retrouvez également les plaquettes locales des 10 sites pilotes sur : www.senacs.fr:



Création et mise en page : Urbanitude

Photos : FCSF - FCSN - Caf du Nord

Achevé d'imprimer en Août 2013

Par l'imprimerie Dupli-Cretin

PROJET



www.senacs.fr

